



Hégenheim *et vous*



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • N°2 • JUILLET 2015

www.ville-hegenheim.fr



Les associations de Hégenheim sont nombreuses à participer au rayonnement de notre commune. Bravo à elles !



Société des aviculteurs : exposition annuelle



Les jeunes du Tennis-club de Hégenheim



La Chorale des jeunes (fête des mères)



Les sapeurs pompiers de Hégenheim



Musique Union :
soirée Mickael
Jackson



Hégenheim Qualité de Vie : Foire Eco-Bio

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr

Edito du Maire

Chères Hégenheimois,
Chers Hégenheimois,

15 mois déjà !

Voilà plus d'un an que la nouvelle équipe municipale gère les destinées de la ville de Hégenheim.

La phase de découverte et d'apprentissage de la gestion d'une ville a laissé place à une phase plus opérationnelle nous amenant à terminer les projets de la mandature précédente tout en engageant les nouveaux. Si 5 mots devaient caractériser ce début de mandat passionnant je retiendrais la proximité, l'anticipation, la concertation, le rassemblement et le travail.

La proximité, par la relation établie avec les Hégenheimois, privilégiant les relations humaines et la discussion. La proximité est cultivée non seulement par une présence soutenue aux nombreuses manifestations de notre tissu associatif, mais aussi en prenant part aux événements heureux de la vie des Hégenheimois tels que les anniversaires, les fêtes, les mariages. La proximité aussi avec l'édition d'un 2^e bulletin d'information communale pour vous informer plus régulièrement. En décidant de supprimer la cérémonie des vœux pour 2016 voire au-delà, car elle ne concernait pas l'ensemble des habitants, nous avons pu mettre un peu plus de budget dans une dépense qui se retrouve dans toutes les boîtes aux lettres cette fois-ci.

L'anticipation est un terme qui doit nous fédérer. Elle est nécessaire à la conduite de projets pour éviter les écueils, les surcoûts, les délais non respectés. Elle s'impose à nous dans un environnement budgétaire contraint lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à la baisse des dotations publiques ou à l'augmentation du fonds de péréquation. L'anticipation s'impose à nous aussi lorsqu'il s'agit de trouver une solution alternative dans des projets qui n'avancent pas assez vite, comme la fibre optique.

La concertation ensuite par la volonté constante d'échanger avec la population sur les dossiers importants. Le budget, cette année, la situation de nos finances, l'an passé, témoignent de la volonté d'associer la population à la décision. Des réunions publiques par quartier seront organisées dans les prochaines semaines pour aller encore plus loin dans la concertation.

Le rassemblement, par une volonté manifeste de réussir ensemble avec nos concitoyens, les représentants du monde associatif et socio-économiques. La première réunion des chefs d'entreprise du 25 juin dernier, avec le lancement officiel de l'observatoire du commerce et de l'artisanat à Hégenheim est un message de collaboration fort.

Ce terme de rassemblement se traduit aussi par une coopération plus importante dans le domaine intercommunal, avec le passage en communauté d'agglomération, une mutualisation plus importante des services, permettant de réaliser encore des économies d'échelle.

Le travail, enfin. Au lendemain de l'élection municipale il s'agissait de finir le chantier de l'école et de garantir une ouverture de l'établissement scolaire pour la rentrée, en respectant toutes les conditions de sécurité. Cela a été aussi la réalisation de la Salle du Moulin.

Sécurité toujours avec certains aménagements et marquages à la rue du Ruisseau, le parking de la salle des fêtes, de la rue des Prés et la rue des Vignes ainsi que des études à poursuivre pour d'autres points sensibles du village.

Autant d'actions menées à bien tout en engageant de nouveaux projets comme la rue Hallen, l'assainissement dans les rues de Buschwiller et d'Hagenthal qui sera mené par la CC3F, les travaux dans la salle des fêtes, la création d'une maison des assistantes maternelles, l'aménagement d'une aire de jeux ou encore l'installation de la boîte à lire.

La ville avance, 15 mois se sont déjà écoulés.
Nous avons fait beaucoup et il reste tant à faire !
Comptez sur notre engagement sans faille pour y parvenir.

En vous souhaitant un été particulièrement réussi.



Thomas ZELLER
Votre Maire

Sommaire

- 4** Dossier : Internet
- 6** Budget 2015
- 8** Urbanisme, Journée Citoyenne, Le personnel communal
- 10** Hégenheim intergénérationnelle
- 12** Les associations d'Hégenheim
- 14** Etat civil
- 15** En bref, Agenda
- 16** Notre Histoire

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. : +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 2
Juillet 2015

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPPFER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann

Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim

Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

Internet ! Ce mot résume à lui tout seul les attentes, les espoirs de nos concitoyens. Pour y accéder, une seule chose est importante : le débit ! A Hégenheim, le dossier du haut-débit est un serpent de mer, un sujet qui revient fréquemment alors que sa mise en application, son développement ou son aboutissement ne semble pas se concrétiser. Lorsque nous évoquons le débit Internet à Hégenheim, nous connaissons tous les difficultés d'accès : connexions saccadées, impossibilité de télécharger des fichiers importants, de téléphoner par internet, de voir des vidéos ou d'écouter de la musique. Autant de difficultés qui pénalisent les entreprises, les associations, les écoles ou les particuliers. A l'ère numérique, Hégenheim ne doit pas être oubliée dans les projets de déploiement du haut-débit. Voilà pourquoi, il a été décidé d'en faire une priorité pour Hégenheim !

● **La fibre optique**

Si le projet est en cours, le temps de mise en œuvre peut paraître long. Cela s'explique par les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet mais aussi par la procédure technique à suivre particulièrement contraignante. La CC3F (Communauté de Communes des Trois Frontières) a anticipé depuis plusieurs mois ce projet en budgétisant déjà une partie des investissements. Au regard des montants, il paraît évident qu'elle ne pourra pas

supporter seule l'ensemble des dépenses de déploiement de la fibre dans les 10 communes concernées. Si le partenaire de cette opération lourde et coûteuse est la Région Alsace, la collectivité régionale n'a pas manqué de faire savoir qu'elle souhaitait signer rapidement la Délégation de Service Public pour que cet engagement s'impose à la future région ALCA (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne). Avec les communes partenaires de la Communauté de Communes, nous œuvrons pour un déploiement rapide et le maintien des engagements de la Région.



● **L'ADSL, la solution intermédiaire**

Sachant que le déploiement de la fibre optique ne pourrait se faire qu'à un horizon de 3 à 5 ans, il nous a paru opportun de trouver une solution intermédiaire pour améliorer le débit Internet à Hégenheim. C'est chose faite ! Avec le concours d'Orange, nous avons décidé d'implanter un centre DSLAM, permettant de multiplier le débit par 10. Autrement dit, une vitesse de connexion plus rapide pour un meilleur confort d'utilisation. Si Orange s'occupera des frais d'installation, il nous a été demandé de mettre à disposition le

terrain capable d'accueillir le centre DSLAM.

La ville de Hégenheim tient à remercier la société La Vinothèque qui a accepté de lui vendre une parcelle de terrain pour accueillir ce centre DSLAM. Quant aux délais, après l'enregistrement de la procédure légale, il s'agira de patienter 12 à 15 mois pour l'arrivée du Haut-Débit à Hégenheim.

Des connexions à 15-20 méga seront alors possibles en attendant la venue de la fibre optique, avec un débit démultiplié !

● Le nouveau site internet de Hégenheim www.ville-hegenheim.fr

En juillet 2014, la société qui hébergeait le site internet de la ville de Hégenheim annonçait à la municipalité son dépôt de bilan, entraînant de fait une fermeture programmée de cet outil de communication. Il fallait agir au plus vite et trouver une agence de communication capable de répondre aux nouvelles exigences technologiques. Pour ce faire, un groupe de travail* a été constitué, chargé de développer un nouveau site internet à partir d'un logiciel libre.

Cette solution présente le grand avantage d'être à l'abri d'une défaillance externe, comme la faillite d'une entreprise. Concernant le contenu du site, l'objectif du groupe de travail était non seulement de l'adapter aux nouvelles attentes de ses concitoyens (Répondre

à la demande d'information / Faciliter les démarches administratives / Assurer la promotion des forces vives de la commune) mais aussi de faciliter son utilisation, par une nouvelle ergonomie. Le nouveau site web est aussi responsive, il s'adapte à tous les formats des écrans, ainsi vous pourrez le parcourir aussi bien sur un ordinateur que sur une tablette ou un smartphone. Autant de commodités offertes par le nouveau site internet de la ville :

**www.ville-hegenheim.fr
un site à mettre dans vos favoris.**

* Composition du groupe de travail Internet :
M. Thomas Zeller, Mme Estelle Schoepfer,
Mme Céline Recher-Gautsch,
M. Jérôme Kern, M Régis Herlin,
Mme Véronique Groux et Mme Elodie Masset



Réseaux sociaux : restons connectés

Internet existe depuis 20 ans, c'est une véritable encyclopédie planétaire à la portée de tous. Si à son balbutiement la communication était descendante entre une collectivité locale et sa communauté, désormais elle est interactive. Autrement dit, le citoyen n'est plus un simple consommateur d'information, il la partage, la critique, la construit.



Dès lors, la collectivité locale doit s'adapter à ce nouvel environnement des réseaux sociaux. C'est le pari que nous avons décidé de relever.

Faire entrer Hégenheim dans l'ère des réseaux sociaux c'est vouloir mieux communiquer :

- Informer en temps réel la population sur les dossiers/événements de la commune.
- Lui permettre de réagir, de donner son avis.
- Valoriser la communauté associative hégenheimoise, en lui permettant de s'exprimer et d'avoir un nouveau canal de diffusion de l'information.

Le premier réseau social à avoir eu nos faveurs est Facebook pour sa facilité d'utilisation et son exposition. Si vous voulez faire partie de la communauté hégenheimoise, être au courant des dernières réalisations, nous vous invitons à apprécier la page de la commune par un "like". Par ce moyen, vous êtes immédiatement averti de l'actualité communale à la faveur d'une notification.

2015, un budget responsable

Au sommaire du 1^{er} magazine Hégenheim et vous, en toute transparence, nous avons rendu compte de la situation des finances de la commune. Et par des réunions publiques, nous avons clairement indiqué que les prochaines années seraient difficiles pour les Hégenheimois.

La volonté de mieux gérer nos finances ne s'estompe pas, avec un seul mot d'ordre : stopper l'hémorragie !

Dans ce contexte, élaborer un budget n'est pas une affaire aisée.

Le construire avec une dette supérieure à notre capacité de remboursement l'est encore moins surtout lorsque les dotations de l'Etat diminuent (-50 000 €).

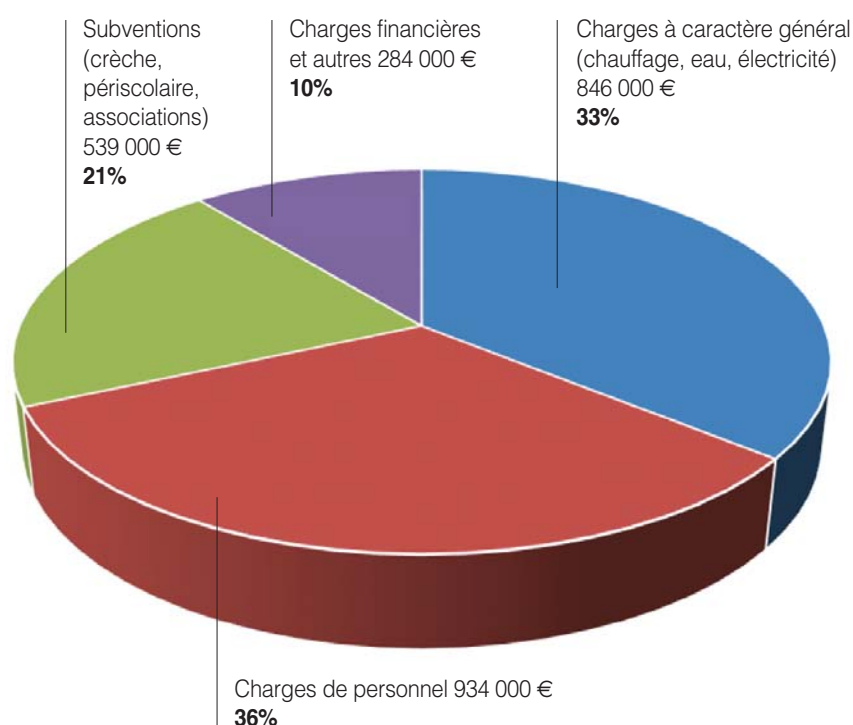
Composition du budget communal

Les dépenses de fonctionnement atteignent en 2015, 2,6 millions d'euros.

Elles ont augmenté de 3% en raison notamment de l'augmentation de la capacité d'accueil du périscolaire (57 183 €) et de l'augmentation des intérêts de la dette (37 977 €). Quant aux recettes de fonctionnement, elles ont augmenté de 2 %, pour atteindre 2,8 millions d'euros. Notre capacité à investir pourrait paraître positive (+ 221 025 €). Malheureusement, il n'en est rien. Le poids des dettes contractées par le passé, nous ampute de 390 024 €. Autrement dit, notre capacité d'autofinancement est négative et s'élève précisément à -169 000 €.

Pour équilibrer le budget, nous avons actionné deux leviers, la réduction des charges de fonctionnement, notamment au niveau du personnel mais aussi en réduisant certains postes budgétaires, considérés comme non-prioritaires (budget fêtes et cérémonies). Nous avons été contraints aussi de relever à contrecœur nos impôts locaux de 1 %. Même si cette dernière augmentation peut paraître modique, elle nous dérange par le fait que nous devons encore solliciter nos concitoyens.

Les principales dépenses de fonctionnement



Total : 2 603 000 € • 100%



Développement durable : acquisition d'une désherbeuse.

Poursuivre un programme d'investissement dynamique

En 2015, notre budget d'investissement est constitué de reports et de "reste à réaliser" de l'année passée. Ce n'est pas le résultat d'un nouvel emprunt contracté. Et même si notre programme est impacté par le paiement des dernières factures de l'école (880 443 €) ou de la salle du Moulin (104 914 €), nous devons réaliser des chantiers pour répondre aux attentes des Hégénheimois, dans les limites de notre budget.

Voilà pourquoi, nous engageons des travaux dits d'urgence pour entretenir la voirie communale et maintenir en état les équipements accueillant du public. Ce sera le cas pour la rue Hallen (335 400 €), la réfection de la salle des fêtes (cuisine, salle de gym et musculation) ou la mise aux normes du stade (80 000 €) principalement pour la sécurité. Nous œuvrons aussi pour offrir de meilleurs outils aux écoliers avec la mise à disposition de matériel informatique. Une nouvelle aire de jeux sera également créée.

Dans le domaine de la Petite enfance, il nous appartient de réaliser des économies. Aussi, plutôt que de reconduire le contrat de crèche en 2017 qui concerne une quarantaine d'enfants de la commune et représente 7 % de notre budget de fonctionnement, nous envisageons de créer une Maison des Assistantes Maternelles par la rénovation de l'ancienne école maternelle. 150 000 € sont mobilisés à cet effet.



Enfance-Jeunesse : réaménagement d'une aire de jeux.

Ce budget 2015 se veut donc responsable par la maîtrise de nos dépenses publiques sans pénaliser davantage les familles.

Il se veut responsable par un soutien volontaire au tissu associatif, participant à la vitalité de la commune. Il se veut responsable aussi par sa volonté de relancer une dynamique d'investissement, favorable à un avenir plus serein.

● **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le 14 novembre 2011, la commune a décidé de transformer son Plan d'Occupation des Sols en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document de planification fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de la commune de Hégenheim pour les dix prochaines années. Il comprend un Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui définit les priorités de développement de la commune en terme de logement, de transport, d'équipement et de protection de l'environnement. L'ensemble de ces démarches doivent s'inscrire dans le schéma de cohérence territoriale (Scot) qui nous est imposé. Cette phase d'études est accompagnée d'une importante phase de concertation avec la population locale. Un registre est déjà ouvert à l'accueil de la Mairie pour les personnes souhaitant consigner leurs remarques et observations. Des panneaux d'exposition seront mis à la disposition du public durant les heures d'ouverture de la mairie pour présenter l'avancée des études. Après la phase d'études et conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique accompagnera la réalisation du PLU. Une réunion publique clôturera cette phase de concertation par la présentation du PLU de la commune de Hégenheim.

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la commune ainsi que sur les panneaux d'affichage de la mairie, réservés à cet effet.

● **Une journée citoyenne à Hégenheim**

Mobiliser la population d'une commune autour d'un projet d'intérêt général n'est pas aisé. Avec la journée citoyenne, Berwiller a réussi à le faire. De quoi s'agit-il ? En septembre 2008, Fabian Jordan, Maire de la commune précitée, invite ses administrés à participer à des petits travaux de rénovation et d'entretien de la localité.



L'objectif était triple :

- **valoriser** les habitants,
- **les responsabiliser** en passant d'un statut de consommateur à celui d'acteur
- **participer** à l'amélioration du cadre de vie.

Cette journée citoyenne a été un tel succès qu'elle est désormais organisée

dans de nombreuses communes d'Alsace. Partant du principe que cet évènement créé du lien social entre les habitants, la Ville de Hégenheim souhaite s'engager dans ce projet sur une demi-journée ou une journée entière.

Dans le cadre du prochain "*Hégenheim et Vous*", à paraître en décembre prochain, nous reviendrons sur cette opération plus en détail en vous invitant à participer à cet évènement.

Lors de la parution du précédent magazine d'information communale, nous avons annoncé la présentation des services municipaux. 26 agents la composent. Qu'il s'agisse des services administratifs, techniques, ou des affaires scolaires, ils permettent le bon fonctionnement de la commune.

ADMINISTRATIF



M. THUET Vincent
Secrétaire Général



Mme MASSET Elodie
Adjointe au Secrétaire Général :
Urbanisme & Marchés Publics



Mme GROUX Véronique
Secrétariat / Comptabilité



Mme GUICHARD Véronique
Accueil / Etat Civil



Mme KERN Karine
Secrétariat / Elections
Locations Salles



Mme WALTEPERGER Véronique
Comptabilité / Paie



TECHNIQUE



M. CAIREY-REMONNAY Vincent
Responsable des Services
Techniques



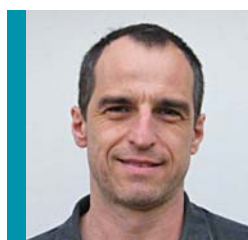
M. PODGORA Ahmet
Adjoint au Responsable
des Services Techniques



M. BOSMANS Thierry
Voirie / Bâtiments (Peinture)



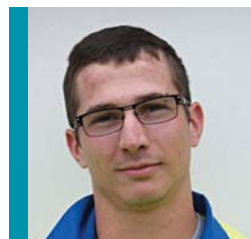
M. FOURIS Maurice
Espaces Verts / Voirie



M. FELDMANN Martin
Concierge CCS



Mme GRASSER Annick
Nettoyage Locaux



M. GUTKNECHT Luc
Espaces Verts / Voirie



M. MADAULE Julien
Espaces Verts / Voirie



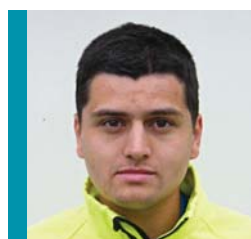
M. RUETSCH Jérémy
Voirie / Bâtiments (Electricité)



Mme BOETSCH Brigitte
ATSEM



Mme GESSER Nathalie
ATSEM



M. BAKAJ Kévin
Emploi d'Avenir



M. BALIN-GOETSCHY Lev
Emploi d'Avenir



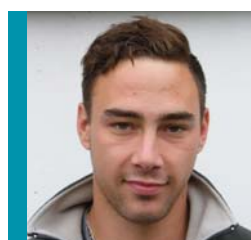
M. FUSILLI Lucas
Emploi d'Avenir



Mme IMM Manuela
ATSEM



Mme WERQUIN Sandra
ATSEM

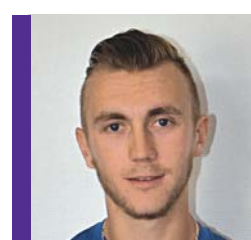


M. FAUCAMPRE Julien
Emploi d'Avenir

et M. KASPER François Espaces Verts / Voirie



Mme WIEDERKEHR Guylaine
ATSEM



M. BLAISE Johan
Educateur Sportif

ECOLE

Réforme des rythmes scolaires : nouveautés

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le Ministère de l'Éducation Nationale a demandé la création d'un Projet Éducatif Territorial, le PEDT.



Par le biais d'une convention liant les collectivités locales, les services de l'Etat et les acteurs éducatifs locaux, le PEDT concrétise la réforme des rythmes scolaires en garantissant la sécurité des enfants, leur encadrement, et la qualité des activités péri-éducatives auxquelles ils participent. Il formalise une démarche permettant aux communes volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. A Hégenheim, nous avons décidé de nous appuyer sur l'Association Jeunesse et Avenir qui a brillamment réussi à mettre en œuvre le Temps d'Accueil Périscolaire. Samuel RUNSER, par sa qualité de Président de l'Association, accompagnera l'élaboration du PEDT de Hégenheim avec l'Adjointe au Maire chargée de l'éducation, Mme Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE.

Brève scolaire :

Création d'une 14^e classe à Hégenheim

A la rentrée prochaine, l'école de Hégenheim comptera une 14^e classe avec l'ouverture d'une 4^e classe bilingue. Mme Séverine Klein, directrice de l'école primaire, voit son statut évoluer. Elle se consacrera totalement à la direction de l'école.



Canicule : ayez les bons réflexes

Chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, le plan national Canicule prévoit des actions préventives mises en œuvre en cas de vagues de chaleur. Afin de préparer cette éventualité, la Mairie tient à jour un registre des personnes les plus exposées : personnes âgées, personnes handicapées ou isolées qui le souhaitent. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à contacter la mairie (tél. 03.89.69.18.54)

Conseils pratiques à partager sans modération

Pour lutter efficacement contre la canicule, respectez quelques règles simples qui vous permettront de vous protéger de la chaleur et de lutter contre la déshydratation :

- Aérez le logement aux heures fraîches et fermez volets et fenêtres avant l'arrivée du grand soleil
- Habillez-vous avec des vêtements légers et amples
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour avec un brumisateuse ou un linge humide
- Prenez des douches tièdes
- Évitez les sorties et les activités intenses entre 10h et 17h
- Restez dans un endroit frais ou informez-vous sur les lieux climatisés près de chez vous
- Buvez au moins 1 litre 1/2 d'eau par jour et évitez la consommation d'alcool
- Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide notamment auprès de la Mairie ou de votre entourage.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour signaler des personnes vulnérables ou pour devenir bénévole durant l'été. Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ? Consultez le site : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Europa-Park, nous y étions !



La traditionnelle sortie des aînés organisée le 17 juin dernier a tenu toutes ses promesses. Profitant de la célébration des 40 ans d'Europa-Park, nos aînés ont apprécié à leur juste valeur les réjouissances proposées par le parc de loisirs allemand, considéré comme le meilleur parc de loisirs d'Europe (source Trip Advisor). Ils retiendront la qualité des animations et les décors de rêve dans les 13 quartiers européens. Ils n'oublieront pas le spectacle de patinage sur glace et l'environnement floral. La délégation hégénheimoise forte de 158 participants a été enchantée par cette sortie. Si comme nos aînés, vous souhaitez participer aux différentes animations proposées par Hégenheim Animations, contactez Mme Sabine KIBLER-KRAUSS à la mairie, au 03.89.69.18.54

Brève :

Le mercredi 16 septembre, M. François DIDIER, responsable de l'Auto-école ARC-EN-CIEL, proposera une séance de sensibilisation à la conduite et la sécurité routière pour les aînés. La réunion d'information se tiendra de 9 à 11h, à la salle du Moulin. Les inscriptions se font à la mairie.

Soirée disco du 16 mai 2015



La traditionnelle soirée disco organisée par Jeunesse et Avenir a été reconduite le 16 mai dernier. Nouvellement nommée, DANCE PARTY, elle fut animée par MIX EVENT avec la présence de NICHY, apprécié des amateurs de Zumba et de Fitness. Pour cette 16^e édition, 600 jeunes ont participé à cet événement de la vie locale, sous le regard bienveillant de 90 bénévoles, chargés notamment d'assurer la sécurité. Vu le succès de cette manifestation, nous pouvons affirmer que le concept *No Drink – No Drugs – No Problems* fonctionne très bien. Merci au Dr BOESINGER Frédéric, aux représentants des forces de l'ordre, de la sécurité civile et aux nombreux bénévoles.

Centre aéré d'été : une pleïade d'activités

Comme chaque année depuis plus de 22 ans, l'Association Jeunesse & Avenir propose des activités particulièrement attractives durant la période estivale. Près de 250 jeunes seront ainsi accueillis du 6 au 24 juillet. Ils seront encadrés par une équipe dynamique de 45 animateurs et proposeront différentes activités pour les 3 à 15 ans, sur 5 lieux d'accueil différents : La catégorie MINI (enfants de 3 à 6 ans) dans les locaux de l'accueil de loisirs. La catégorie DETENTE (6 – 12 ans) au complexe culturel et sportif. La catégorie SPORT (9 à 12 ans) au stade municipal.

Le site de Hésingue accueillera aussi les enfants de 3 à 12 ans pendant trois semaines.

Une nouvelle catégorie SPORT+ a été créée pour accueillir les adolescents de 13 à 15 ans, sur le site du Fronacher de Hésingue.

Parallèlement aux animations sportives, des activités ludiques seront proposées (bricolage, cuisine, danse) et différentes sorties sont prévues : Europa Park, Parc de Wesserling, Alpamare, Musée des transports à Lucerne, Okidok, Accrobranche, Rafting, Camping ...



Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement

En 2015, l'Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement fête ses 50 ans d'existence.



50 ans, un bel anniversaire pour une association locale particulièrement dynamique. 50 années marquées par de grandes actions non seulement dans le domaine de la protection des oiseaux

mais aussi en faveur de la nature et de l'environnement.

Ceci a été rendu possible grâce à l'abnégation d'un groupe de bénévoles, le soutien de nombreux membres sympathisants (366) et le concours des différentes municipalités qui se sont succédées jusqu'à ce jour.

Jean-Pierre Maeder fut le premier président et fondateur de la section L.P.O (Ligue pour la Protection des Oiseaux) de Hégenheim. Lorsqu'il a commencé à installer les premiers nichoirs pour oiseaux cavernicoles en forêt du Mühlenrain en 1965, il n'imaginait pas une telle longévité de l'association. Actuellement 230 nichoirs sont installés en forêt de Hégenheim et dans les communes voisines, ainsi que 20 nichoirs pour chouettes effraies.

A cela, s'ajoutent les collectes des vieux papiers dans le village qui ont débuté en 1973. Les deux collectes par année, 1^{er} samedi d'avril et 1^{er} samedi d'octobre, se soldent en moyenne actuellement par 26 tonnes de papiers collectés.

En 1976, 3 biotopes palustres ont été créés au lieu-dit Steirugélé. Ils ont été financés par la vente des vieux papiers.

En 1980, un sentier botanique de 1,8 km a été inauguré avec un départ de l'ancienne scierie Naas pour aboutir aux 3 biotopes palustres. En Janvier 1995, lors de l'assemblée générale, la section L.P.O. de Hégenheim a changé de nom et de statuts pour devenir l'A.P.O.E.(Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement) que nous connaissons.

En 2000, l'association a acheté une parcelle de 34 ares à Buschwiller pour y planter des haies et des arbres fruitiers.

Et, en 2004, une parcelle de 1,33 hectares au lieu dit "Beim Kirchhof" a été mise à disposition de l'APOE par la commune pour une gestion-nature dirigée. En 2014, cette même parcelle a été achetée par l'association à la commune.

Certains acteurs de ces réalisations nous ont quittés au fil des années. Ayons une pensée reconnaissante pour eux, notamment pour M. Jean-Pierre MAEDER et M. André GOETSCHY.

Toutes nos félicitations aux membres de l'APOEL et à son président, M. Yves Baumlín.

Les 30 ans du Basket-Club de Hégenheim

Si la Société de Gymnastique a lancé une section Basket en 1978, la véritable origine du Basket à Hégenheim en tant que club indépendant date de 1985 avec la création du BCH, le Basket Club HEGENHEIM. A l'occasion de son trentième anniversaire, le club affiche clairement la carte de la jeunesse avec 70% de jeunes pour un total de plus d'une centaine de licenciés. Depuis quelques années, l'effectif des jeunes s'est stabilisé et les résultats, grâce à l'entente avec les jeunes de Michelbach-le-Bas, sont

encourageants. 7 ou 8 équipes de jeunes sont inscrites annuellement en Championnat Départemental.

Pour la saison 2014/2015, les équipes de l'entente gérées par HEGENHEIM sont : les cadets, les cadettes et 2 équipes de minimes. Michelbach-le-Bas gère les mini-poussins, les poussins et les benjamins de l'entente.

Dans le cadre de la politique des jeunes du BCH, une Ecole de basket a permis à près d'une vingtaine de jeunes de se familiariser avec "les paniers".

Le BCH est également représenté en championnat départemental par une équipe de séniors féminines et une équipe de séniors masculins. Nous souhaitons un très bon anniversaire au BCH, fournisseur de talents.

Bravo à Joseph Munsch l'heureux président d'une association dynamique.

PALMARES

Saisons 1988/1989 et 1995/1996

Séniors féminines :
Championnes du Haut-Rhin en Honneur Féminines

Saison 1989/1990

Championnes du Haut-Rhin en Promotion d'Excellence Féminines

Saison 1989/1990

Finalistes de la Coupe du Haut-Rhin

Saison 2003/2004

Minimes féminines entente : Championnes du Haut-Rhin en Minimes Féminines

Les équipes de jeunes sont régulièrement championnes de leur poule dans le championnat départemental.



Le Gala de la Gymnastique, une énergie communicative

À l'occasion de son 112^e anniversaire, la société de gymnastique de Hégenheim présidée par Mme Stephanie Kunkler, soutenue par une équipe motivée et fidèle, a organisé le samedi 28 mars son fameux gala qui avait pour thème **les années folles**. Ils étaient de tous les âges et de toutes les disciplines, à mobiliser leurs talents et leur créativité pour présenter au public leur section. Le spectacle alternait entre différents styles de "chorégraphies" rythmées : gymnastique, step, saut, danse, humour et jumping. La salle était comble et le public conquis. Donnons-nous rendez-vous en 2018. Cette centenaire pétillante qui semble rajeunir d'année en année, fêtera ses 115 ans ! Pour plus de renseignements sur ses activités, visitez son site : www.gym-hegenheim.com



Elsasser Obe "A Frehjohr fèr unsri Spròch"

Im Rahme vo der Veranstaltung "A Frehjohr fèr unsri Spròch" isch e Elsasser Obe am Samschtig 25. April im Feschtsaal in Hagena organisiert worde. Am Afang vo däm Obe het's Publikum e scheini Vorfierig vonere Gruppe vo Schieler üs unserem Dorf kenne bewundere. Si hän gsunge und tanzte. Uf em Programm, wo dr Alain Borer charmant präsentiert het, sin au Gedicht, Witz, Lieder vom Christian Keck und sogar e kurzes Theaterstecklé vo der Häsiger Theatergruppe gspelt wurde. Dr Basket-club het sich ums libliche Wohl vo allne Bsuecher bekemert, so dass alli e scheene Momänt inere sehr agnähme Stimmung hän kenne verbringe. Mir fraje ùns jetz schoo eich s'schnägscha Jòhr weder z'sei !





Naissances 2014

2 janvier 2014
HAMMERER Gauthier
14 janvier 2014
BAUDOUIN Coline
15 janvier 2014
OCHS Xavier
9 février 2014
GARREIS Anina
12 février 2014
HAMEL Malo
15 février 2014
SOMMER Malo
6 avril 2014
VOWIE Nico
14 avril 2014
RÉVIL Jules
17 avril 2014
KONOPA Kacper
31 mai 2014
MBA Nina
2 juin 2014
FROEHLI Guillemette
4 juin 2014
RIEGER Louis
14 juin 2014
WANNER Léon
18 juin 2014
FLEURETTE Lucy
2 juillet 2014
PIPPENGER Owen
13 juillet 2014
BRUDERER Colin
16 juillet 2014
KELLER Manon
20 juillet 2014
BROSY Arizona
3 août 2014
PRINCIP Florian
16 août 2014
PORTER Tristan
27 août 2014
ALUISI Arianna
10 septembre 2014
WIEDER LITZLER Armand
11 septembre 2014
PAWELCZYK Matheo
16 septembre 2014
PRESSER AQUINO Nadine
18 septembre 2014
PLASTINI Chloé
25 septembre 2014
RIETSCH SEUWEN Liam
26 septembre 2014
HAMON Margaux
16 octobre 2014
GINDER Arthur
1 novembre 2014
PICHOT Eva
11 novembre 2014
CHEN Tiffany
4 décembre 2014
KAHOLO Noah

12 décembre 2014
SANCHEZ Gabriel
26 décembre 2014
HAYAL Esra



Décès 2014

06/01/14
KAEHLIN Lucien
78 ans
22/01/14
MORAT Gérard
80 ans
04/02/14
OFFNER Raymond
90 ans
05/02/14
ROOS-GUETH Angèle
77 ans
06/02/14
JENNI-BIRY Yvonne
80 ans
13/03/14
HERTZOG René
83 ans
05/04/14
STEPHAN-GEISSER Marie-
Louise
82 ans
08/04/14
GARREIS Sylvia
60 ans
01/06/14
RUNSER-SCHMITT Marthe
92 ans
02/06/14
NAAS-NAAS Jeanne
88 ans
02/06/14
SANLAVILLE-LEBOUCHER
Georgette
87 ans
05/06/14
DICKELMANN Edouard
81 ans
16/06/14
SCHMITT-KECK Lilly
79 ans
28/06/14
NASCIMENTO-BOTELHO
Lucilia
67 ans
07/08/14
MISSLIN-JORDAN Maria
91 ans
22/08/14
FRISCH Ernest
81 ans
24/09/14
OFFNER Roland
50 ans
02/10/14
CAP Saffet
71 ans

03/11/14
MOSER Alain
56 ans
11/11/14
BRUGGER Marie
18 ans
12/12/14
MORITZ Pierre
88 ans
29/12/14
SIEGENTHALER Max
85 ans



Mariages 2014

Célébrés à Hégenheim

15/02/2014
KOLODZIEJCZAK Lucas
et WEGRICH Mélanie
15/03/2014
FINCK Antoine
et STÜSSI Sabine
10/02/2014
KEMIHA Bilal
et KHALDOUNE Ikram
31/05/2014
BENG-LOUKA Edmond et
FONGUÉ TCHONGO Djidjou
13/06/2014
LINDER Michel
et TRIPHAN Tina
18/07/2014
CHEN Jie et CHEN Xiaoya
18/07/2014
STAUB Markus
et KOPPETSCH Jutta
09/08/2014
BOLLINGER Pascal
et FURST Sabrina
06/09/2014
SCHUTZ Alain
et HAENEL Nadine
22/11/2014
IOVINE Nicola
et CAPIZZI Maria
23/12/2014
CLÉMENT Alphonse
et STUDER Pascale

Célébrés hors de la Commune

15/03/2014
à BUSCHWILLER (68)
GOETSCHY Christophe et
MARELLI Pascal
06/09/2014
à MOECIU BRASOV
(Roumanie)
WEIGEL Steve
et STOICA Andreea
13/09/2014
à BANTZENHEIM (68)
HEITZ Tobias
et HENTSCHEL Ulrike



Certaines démarches
de la vie courante nécessitent
la production d'actes d'état civil

- acte de naissance
- acte de mariage
- acte de décès
- livret de famille

Les fiches d'état civil n'existent
plus depuis fin 2000.
Avant de vous rendre en Mairie,
consultez le site suivant,
vous gagnerez du temps
et trouverez de précieuses
informations sans vous déplacer.

Service-Public 
Le portail de l'administration française



Contre les cambriolages, la vigilance s'impose

La lutte contre les cambriolages nécessite l'implication de tous les citoyens, et de bons réflexes.

Des gestes simples peuvent permettre de prévenir les cambriolages, en hausse à l'arrivée de l'été. Voici donc le moment pour appliquer une règle simple, celle des "3 S" : Sécuriser, Surveiller, Signaler

Sécuriser votre habitation

Des gestes simples peuvent permettre de prévenir les cambriolages : fermez votre porte à clé même pendant de très courtes absences, ne laissez pas dans votre jardin d'échelle ou d'outils pouvant faciliter une intrusion, ne laissez pas votre courrier déborder dans la boîte aux lettres, sécurisez votre habitation, prenez une photo de vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Surveiller votre environnement proche

Lorsque vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Soyez attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Signalez toute présence suspecte

Si vous êtes témoin ou victime d'un cambriolage, il vous appartient, dans un acte citoyen et solidaire, de prévenir les forces de l'ordre. Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs. Conservez les lieux en l'état pour permettre au service enquêteur de relever tout indice utile à l'enquête.

Appelez le 17 ou le 112 ou la gendarmerie de Saint-Louis 03.89.69.15.40 et restez vigilants pour vous et vos proches.

Savoir-vivre canin

La propreté est une dimension essentielle de la vie collective. Propriétaires de nos amis les chiens, pensez à utiliser les sachets plastiques des distributeurs prévus à cet effet par la Mairie. Ramasser les déjections canines est obligatoire et le contrevenant est passible d'amende. Votre chien peut aussi déranger le voisinage par ses aboiements. Apprenez-lui à rester seul et à ne pas aboyer de manière intempestive. Les habitants de Hégenheim seront reconnaissants pour vos efforts.

L'ADRA en Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Association de Défense des Riverains de Bâle-Mulhouse s'est tenue à Hégenheim en mars dernier. Un nouveau bureau a été désigné avec à sa tête un nouveau Président, Bruno Wollenschneider.

Dès sa nomination, M. Wollenschneider n'a pas manqué d'indiquer que l'association continuera à défendre avec opiniâtreté et pugnacité les riverains de l'aéroport. Le combat principal de l'association reste l'allongement du repos nocturne à 8h00 selon les préconisations de l'OMS. Autrement dit, une diminution des décollages-atterrissages entre 22h00 et 24h00, tout comme entre 6h00 et 7h00.

Juillet

10.07.2015

FETE NATIONALE

Stade municipal • FC HEGENHEIM

26.07.2015

EXPOSITION DES JEUNES SUJETS

Chalet de la Chorale • Rue de Hagenthal
Sté AVICULTEURS

Septembre

11.09.2015

Spectacle CHOUCROUTERIE

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

19 ET 20.09.2015

KASNAPPERFASCHT

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

24.09.2015

DON DU SANG

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
UFDSB

27.09.2015

1^{ère} CHEVAUCHEE DE HEGENHEIM

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
ASSOCIATION TRANSFRONTALIERE
DES AMAZONES & DES CAVALIERS

Octobre

10 ET 11.10.2015

EXPOSITION DES ARTISTES

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade • HEGENHEIM ANIMATIONS

31.10.2015

SOIREE GALA

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
TWIRLING CLUB

Novembre

07 ET 14.11.2015

SOIREE GALA

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
TWIRLING CLUB

08.11.2015

ARMISTICE • PARVIS DE L'EGLISE
COMMUNE DE HEGENHEIM

29.11.2015

EXPOSITION AVICOLE

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
Sté AVICULTEURS

Décembre

05 ET 6.12.2015

MARCHE DE NOEL

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

06.12.2014

NOEL DE LA FORET

Chalet de la Chorale • Rue de Hagenthal
APOE

25.12.2015

CONCERT DE NOEL

Complexe Culturel & Sportif • Rue du Stade
MUSIQUE UNION



La Maison du Baron

Entretien avec M. François de Reinach

Rares sont les Hégenheimois à connaître l'existence ou l'histoire du Château de Hégenheim. Pour mieux connaître cet élément remarquable de notre patrimoine historique, nous sommes allés à la rencontre d'un habitant de Hégenheim fort sympathique, M. François de Reinach, Baron et propriétaire du château de notre commune. Nous avons profité de l'occasion pour le questionner sur sa vie, son parcours, sa résidence et l'histoire de celle-ci.



Un Baron à Hégenheim

La famille de Reinach trouve ses origines en Suisse, à Reinach dans le canton d'Argovie. Le Baron représente la 8^e génération à habiter le château. Il y a passé son enfance jusqu'à ses 9 ans 1/2, époque à laquelle il a été placé en pension. Après son doctorat en chimie effectué à Strasbourg, il quitta la France pour faire son service militaire en coopération au Canada francophone, sur les bords du fleuve Saint Laurent. Appréciant la qualité de vie et l'hospitalité canadiennes et surtout désireux de parfaire sa connaissance de la langue anglaise, il demeura quelque temps au Canada anglophone. Revenu en France le temps de se marier avant de repartir au Canada avec son épouse, il revint définitivement dans son pays natal en 1976, s'établir à Lyon où il mit ses compétences professionnelles au service de l'entreprise Rhône Poulenc Agrochimie. Son activité au sein de la société lui permit de faire de nombreux voyages professionnels dans toute l'Europe, en Inde et plusieurs fois en Chine. Arrivé le temps de la retraite et suite au décès de sa mère qui habitait le château, il a décidé avec sa femme de passer une bonne partie de son temps à remettre en état la maison familiale.

Une bâtisse remarquable

Inféodé par Louis XIV en 1703 à Laurent de Barbier, comme récompense pour service rendu, le château appartenait aux Baerenfels, vassaux de l'Evêque de Bâle. Il était en si mauvais état que Laurent de Barbier a décidé de le raser et de le reconstruire pour être achevé en 1737. Plusieurs familles se succédèrent à la tête du domaine : les Barbier, Barbier-Schroffenberg, Gohr, Leoprechting, puis Reinach-Hirtzbach.

Le château a une surface au sol d'environ 300m² et comprend 8 chambres. A l'étage, une petite chapelle était aménagée. Se trouvaient également une ferme, une fontaine, un potager sur le domaine. Le verger est classé en zone non constructible.

Pour maintenir cette bâtisse en état, d'importants travaux ont été réalisés. Le toit a été refait en 2000, ainsi que la cuisine et certaines chambres. Toute l'entrée, les escaliers et les couloirs sont en cours de réfection. Le crépi et les entablements des fenêtres seront renouvelés en 2016. Le vitrage devrait être doublé, mais ces travaux ne sont pas simples : ils requièrent des compétences et des matériaux spéciaux. La rénovation s'apparente à du sur-mesure. L'esthétique des produits modernes ne convient pas vraiment, sans compter l'agrément des services des Monuments Historiques. En effet, depuis 1990, la demeure est classée, ce qui génère des contraintes dans la rénovation du bâtiment notamment pour le choix des matériaux et des techniques utilisées. Surtout, l'entretien du bâtiment se révèle être un travail à plein temps.

Concernant l'avenir du domaine, M. de Reinach pense représenter la dernière génération de sa famille à y habiter. Ses trois enfants ont construit leur vie ailleurs (à Paris, en Australie et en Afrique) et ne sont pas intéressés par une demeure éloignée de leurs centres d'intérêt.

D'autant plus que les aides de l'Etat pour des travaux lourds et imposés sont si dérisoires qu'elles n'encouragent pas ses enfants à poursuivre l'aventure. Les contraintes économiques deviendront insupportables à long terme auxquelles s'ajoute la fiscalité particulièrement contraignante. Mais M. de Reinach reste confiant : tant qu'il pourra assumer l'entretien de ce patrimoine remarquable, il le fera. Sinon d'autres prendront la relève.

